

Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°16 – 18 juin 2024 – Saint-Laurent-de-Neste (Hautes-Pyrénées)

Éléments de contexte¹

Les actualités nationales

Le nouvel appel à projet plan de paysage pour l'année 2024, lancé en février, intègre la possibilité de réaliser des plans de paysage « biodiversité » qui bénéficieront d'une subvention de l'OFB. Il est prévu d'en avoir au maximum dix cette année. Cela vient dans la suite de la diversification engagée en 2020 avec les plans de paysage « de transition énergétique » subventionnés par l'ADEME.

Au total, les subventions potentielles cette année dépassent 1 million d'euros au total. Les candidatures sont attendues pour le jeudi 20 juin, les lauréats étant désignés en octobre 2024.

La nouvelle méthodologie des atlas de paysage devrait être publiée fin juin, pour une application immédiate. Cette méthodologie s'accompagne de la définition d'un « standard paysage », validé par la commission des standards du 13 juin 2024. Il repose sur les unités paysagères des atlas et devrait figurer sur le Géoportail. Cette donnée sera intégrée progressivement lors de la révision des atlas.

En application du décret n°2023-384, relatif aux abattements d'alignements d'arbres, le CEREMA a publié en avril 2024 qui définit les modalités d'application, aussi bien à destination des porteurs de projets que des instructeurs. Ce rapport sera prochainement repris sous la forme d'un guide technique.

La refonte de la méthodologie des observatoires photographiques du paysage est engagée depuis début 2024, avec l'objectif d'une finalisation avant la fin d'année.

Les actualités régionales

Occitanie

Au titre du Réseau Paysage Occitanie, engagement en mars de la plaquette n° 5 « Paysage et accueil du public dans des sites naturels et patrimoniaux de proximité ». Objectif finalisation fin d'année 2024

Un dossier du réseau n°13 est en préparation sur les ateliers de projets « hors les murs », en lien avec les actions pédagogiques de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

Animation et alimentation du site internet du Réseau Paysage Occitanie, site d'information sur les actions et publications du réseau, en ligne depuis décembre 2023. Une fréquentation en visiteurs mensuels uniques en augmentation (376 en mai, soit + 95 % par rapport à janvier).

Organisation d'une journée thématique d'échanges « Le devenir du paysage autour d'une halte

¹ Voir annexe 1 : 240618_Presentation_DREAL_v4.pdf

ferroviaire », à Cintegabelle (Haute-Garonne), le 16 mai 2024, 12 personnes.

Organisation d'une journée thématique d'échanges « La redécouverte de l'eau dans les projets d'espaces publics », en Ariège, le 3 juin 2024, 32 personnes.

Refonte du site POPP Sud-Ouest, accueillant les observatoires photographiques du paysage en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine. Très prochainement totalement fonctionnel pour accueillir tous les OPP des deux régions, à commencer par ceux des PNR.

La DREAL Occitanie a organisé un séminaire le 11 juin 2024 sur le thème « Habiter les paysages, vers la planification écologique » à Narbo Via (Aude), 110 personnes présentes. Valorisation prévue.

Une évaluation des plans de paysage d'Occitanie a été engagée au second semestre 2024, avec l'aide d'une stagiaire de l'université Jean Jaurès de Toulouse. Ce travail d'évaluation est passé par des échanges avec les chargés de mission des 21 territoires concernés (23 plans de paysage), qu'ils soient lauréats des appels à projets nationaux ou issus d'autres démarches. Les territoires d'assiette représentent 23 % de la surface d'Occitanie et 15 % de la population est concernée potentiellement. De nombreux points ressortent de ces échanges. Les plans de paysage contribuent à une évolution qualitative des documents de planification et ils permettent de sensibiliser les élus et la population en général à ces questions.

Cette démarche non obligatoire dispose d'atouts et de faiblesses qui en font un outil unique qui nécessite une véritable animation et un suivi pour être totalement pertinent.

Un rapport complet est en cours de finalisation.

Nouvelle-Aquitaine

L'atlas départemental des paysages de la Vienne a été mis en ligne en avril dernier.

Le Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine a participé à deux journées thématiques d'échanges :

- « Le projet de paysage au service de la transition écologique », avec le CAUE des Landes, le 28 mai dernier à AGRO Landes et à Haut-Mauco.
- « Jardins et paysages - Les aménagements paysagers vertueux », véritables leviers d'adaptation à l'évolution climatique et à l'amélioration du cadre de vie dans nos villes et villages, avec le Conseil départemental de la Dordogne et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, le 30 mai à l'agro-campus Périgord.

Organisation des journées séminaire du réseau paysage sur le thème « Eau, paysages et changement climatique » Les 10 et 11 octobre, une journée dans le sud des Landes (Capbreton, Ondres) et une journée dans les Pyrénées-Atlantiques (Anglet).

A signaler la formation sur l'arbre en milieu urbain organisée le 25 juin par le CAUE de Gironde, gratuite et en ligne. D'autres modules sont accessibles en ligne.

Le plan de paysage d'Izon²

Les représentantes d'Izon ayant des obligations, leur intervention s'est faite en visioconférence.

La présentation a été donnée à trois voix par Caroline Glize ,Adjointe au développement durable et aux mobilités, Karine Longaive Directrice générale des services et Aurelie Varacher responsable juridique commande publique et aménagements urbain

2 Voir annexe 2 : Présentation Plan de Paysage Izon 18062024.pdf

Le plan de paysage d'Izon commune de la communauté d'agglomération de Libourne a bénéficié de l'accompagnement de l'État en 2021 en tant que lauréat de l'appel à candidatures du ministère. grâce à la biodiversité préservée malgré une importante densification urbaine (la population a triplé au cours des vingt dernières années, la commune d'Izon étant située dans la périphérie de l'agglomération bordelaise).

L'ensemble de la caractérisation du territoire figure dans la présentation du power point.

Les infrastructures routières très fréquentées, l'importante place des zones d'activités et le développement pavillonnaire ont incité la collectivité à conduire une politique paysagère pour mettre en valeur et préserver ses atouts. L'eau constitue un élément important pour la commune, 50 % du territoire étant en zone inondable.

Bien que ce soit simplement la commune qui bénéficie de cet accompagnement, des retombées seront possibles lors de la révision à venir du PLUI Habitat et Déplacement. Des OAP thématiques ont été élaborées au regard des animations réalisées par le plan de paysage,

L'outil réalisé reflète les engagements et le projet politique ainsi que les valeurs et vertus que la collectivité souhaite transmettre.

Dans le plan de paysage la part de la pédagogie est importante, le volet animation est essentiel pour susciter l'intérêt des populations.

Le Cabinet Polis dispose de ces compétences, il a notamment organisé plusieurs rencontres avec les écoles, les échanges avec les enfants ont permis de sensibiliser également les parents.

D'autre part tous les sujets du plan de paysage ont été traités grâce aux compétences du bureau d'étude dans les domaines variés du paysage, de la sociologie, de l'écologie de l'urbanisme à la conception paysagère

Le travail d'illustration est un véritable atout pour ce plan de paysage en tant que vecteur de communication

Le plan de paysage a saisi l'opportunité de la richesse écologique du territoire pour formaliser un projet qui repose sur trois objectifs de qualité paysagère (renouer avec l'eau, conserver un paysage fertile, un paysage partagé à s'approprier).

Au total, 100 fiches actions dont 33 actions concrètes ont été envisagées. Quelques exemples sont présentés en séance. Il peut s'agir d'actions de connaissance (dossier ABC, charte des espaces publics...), d'actions participatives (valoriser les jardins partagés, planter des vergers, permis de végétaliser...) ou d'aménagements plus lourds (aménagements routiers, espaces de convivialité, réseau de promenades...) certaines actions sont déjà en cours de réalisation,

Les fonds mobilisables sont fléchés ; les subventions du conseil régional, de l'OFB, d'EPIDOR (Établissement public territorial de la vallée de la Dordogne), et le fond vert.

Certaines actions disposent de plans ou de croquis de principes donnant à voir les possibilités de valorisation des espaces. Ces illustrations permettent de motiver les mises en œuvre.



Le plan de paysage de Neste-Barousse (Hautes-Pyrénées)³

Communauté de communes de 43 communes et une population de 7 500 habitants. Deux communes bénéficiant d'un accompagnement au titre de « petites villes de demain » (Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste). Un plan de paysage, lauréat à l'appel à projet 2017. Ambition de combiner avec le futur PLUi. Démarrage des études en janvier 2020 (avant COVID). Une centaine d'actions envisagées par le BE. Le PP a permis de réunir les élus dans un contexte apaisé, ce qui n'était pas le cas pour le PLUi. L'approche par le paysage a aidé les communes à avoir une vision et des échanges plus larges sur les projets. Les élus sont sensibilisés à ces questions.

Création en cours du PNR du Comminges concerne ce territoire (27 communes). Vision positive de la question du paysage par les élus.

Travail de concertation à différentes échelles (ateliers avec élus et avec la population et les partenaires, entretiens avec des acteurs locaux économiques et politiques, une journée paysage). Ces animations ont permis de redécouvrir le territoire de la CC. Organisation d'un forum en fin de prestation, avec des présentations par des élus.

Trois OQP dégagés (1 - renforcer la cohérence des bourgs, 2 - forêt, eau, agro-pastoralisme, 3 - révéler les paysages montagnards, avec le tourisme).

Plusieurs axes développés par OQP. Spécificité pyrénéenne.

Par exemple, au travers de l'OQP n°1, plusieurs éléments vont être intégrés dans le PLUi. L'organisation du bâti est aussi pris en compte (préservation des espaces ouverts privés). Organisation d'un COPIL conjoint avec le BE en charge du PLUi. Création d'un pastillage de ces espaces à conserver.

Au travers de l'OQP 2, une grosse partie sur la forêt et ses usages, sur l'espace agricole, sur la gestion de l'eau. La gestion des gravières était aussi une question, au-delà d'une gestion « GEMAPI ». La CC n'a pas toujours la compétence propre mais participe aux instances des autres décisionnaires (forêt). La CC reste en veille auprès de ses partenaires et peut impulser des

³ Voir annexe 3 : 2024-06-18_Club Paysage_Neste-Barousse.pdf

projets (agropastoralisme).

L'OQP 3 pose la question de la perception des paysages au travers des projets (ligne ferroviaire du Luchon). Des interventions artistiques et participatives sont envisageables. Les aspects touristiques sont aussi intégrés (sentiers). Le paysage lien culturel fédérateur (fêtes traditionnelles). Mission finalisée fin 2022.

Des ateliers seront organisés avec la population. L'année 2024 sera l'occasion de la mise en œuvre du PP. Une restitution du PP est prévue prochainement vers la population (remerciement et appropriation). Action de sensibilisation vers les enfants (projet pédagogique).

Le comité de pilotage intégrait tous les élus des communes. Certains souhaitent poursuivre la démarche.

La question du portage du PP dans les projets privés reste posée.

L'animation du PP est très importante, en commençant par la sensibilisation par exemple au travers d'ateliers avec les partenaires (aménagement des espaces publics). Valoriser les initiatives privées des habitants (plantations) et les pratiques vertueuses.

Beaucoup de démarches sur le territoire (PLUi, schéma touristique, PNR ...). Le plan de paysage constitue une opportunité de cohérence du projet de territoire.

En termes de temps passé, l'animation du PP représente 30 % de temps d'un agent, voulu par les élus. La mise en œuvre du PP demande du temps. Les questions de financement se poseront. Quid de l'émargement au fonds vert ?

L'accompagnement de projets communaux par la CC pourrait être un plus mais les arbitrages de financement du fonds vert ne sont pas forcément favorables à la démarche PP.

Travailler sur la qualité paysagère est une démarche récurrente dans le temps (exemple aménagement du port de Bales). Il faut aussi parfois dépasser des contradictions locales.

Le plan de paysage a permis d'ouvrir des espaces de dialogue apaisés pour la nouvelle CC, suite à la fusion de la Neste et de la Barousse.

Visite sur site

Les grottes de Gargas (commune d'Aventignan)

La CC Neste-Barousse est exploitante des grottes de Gargas (commune d'Aventignan), grottes préhistoriques avec des traces d'occupation humaine.

Composées de deux grottes distinctes, la grotte inférieure (Gargas I) est large et basse sous une voûte presque horizontale. Elle se termine par le puits des oubliettes qui ouvre le réseau profond de Gargas. La grotte supérieure (Gargas II) est en revanche étroite et élancée, ses parois sont couvertes de calcite blanche, elle a longtemps été séparée de Gargas I en raison d'un colmatage sédimentaire de leur jonction. Les deux grottes ont été reliées ensemble à la fin du 19^e siècle par un petit tunnel artificiel.

Classées monuments historiques en 1910, les grottes de Gargas ont révélé de nombreux trésors archéologiques. Elles ont été fréquentées par des tribus d'hommes de Cro-Magnon, des chasseurs-collecteurs à une époque de la Préhistoire que l'on nomme le Gravettien (- 29 000 et - 22 000 ans avant le présent).

La véritable particularité de Gargas se sont les pochoirs de mains préhistoriques. C'est au total plus de 200 peintures de mains négatives (d'hommes, de femmes et d'enfants) qui ont été recensées.

Référentiels numériques

- Site national Objectif Paysage

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr>,

- Standard paysage

<https://cnig.gouv.fr/gt-paysages-a25941.html>

https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/240204_standardpaysagesv0_4_diffusion.pdf

- Allées & alignements d'arbres bordant une voie ouverte à la circulation publique : Appui à l'instruction des dérogations au régime de protection (CEREMA)

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/598347/allees-alignements-d-arbres-bordant-une-voie-ouverte-a-la-circulation-publique-appui-a-l-instruction>

- Formations du CAUE de Gironde

<https://www.cauegironde.com/>

- Site internet du réseau paysage Nouvelle-Aquitaine

<http://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/>

- Site internet du réseau paysage Occitanie

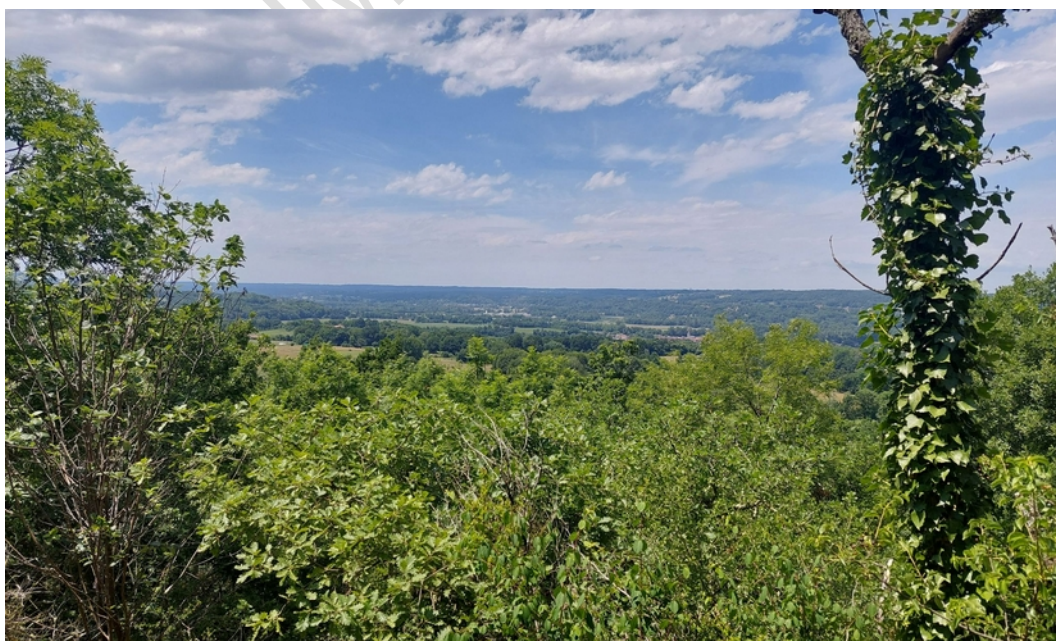
<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>

- Les grottes de Gargas

<https://grottesdegargas.fr>

Prochain club

La prochaine session du club sud-ouest plan de paysage se déroulera en Nouvelle-Aquitaine, vraisemblablement début décembre 2024. Le lieu et la date seront précisés prochainement.



Participants

Nom / prénom	Structure	Participation
Antunes Loïc	PNR Landes de Gascogne	Présent
Briat Alban	DDT 65	Présent
Calais Maxime	SICOVAL	Excusé
Cassar Yoan	DREAL Occitanie	Présent
Charré Adeline	CC Conflent et Coteaux de Prayssas	Excusée
Crampe Cyril	DDT 65	Présent
de Stoppeleire Sophie	DREAL N.A	Présente
Deroy Julie	Agglomération d'Agen	Excusée
Ducruzet Anne	DREAL Occitanie	Présente
Fesquet Alexia	PNR Corbières-Fenouillèdes	Excusée
Fourcade Lydie	CC Neste-Barousse	Présente
Glize Caroline	Commune d'Izon, adjointe	Visio
Goupil Alexia	CA de l'Albigeois	Présente
Gourson Margot	CC Neste-Barousse, stagiaire	Présente
Guers Amélie-Madeleine	PNR Haut-Languedoc	Excusée
Guglielmetti Alain	DREAL Occitanie	Présent
Jacquier Bertrand	CAUE 40	Présent
Lampin Thomas	CC Neste-Barousse, stagiaire	Présent
Le Breton Marine	CC pays d'Olmes	Excusée
Longaive Karine	Commune d'Izon	Visio
Molinier Hugo	CC des Portes de l'Entre-deux-Mers	Excusé
Rouby Mathilde	DREAL Occitanie (stagiaire)	Présente
Roux Paul	PETR du Haut-Rouergue	Présent
Rumeau Yoan	CC Neste-Barousse, président	Présent
Seigneur Eleonore	DREAL Occitanie	Présente
Simonin Agnès	DREAL Occitanie	Présente
Varacher Aurélie	Commune d'Izon	Visio

Annexes

Annexe 1 : 231116_Presentation_DREAL_v4.pdf

Annexe 2 : Présentation Plan de Paysage Izon 18062024.pdf

Annexe 3 : 2024-06-18_Club Paysage_Neste-Barousse.pdf